

COMITE DE PILOTAGE
DU
7 OCTOBRE 2021





ORDRE DU JOUR



-1-

Présentation des modalités du COT TRI -2-

La démarche REV 3 de GCT&M -3-

Les 9 objectifs contractuels

-4-

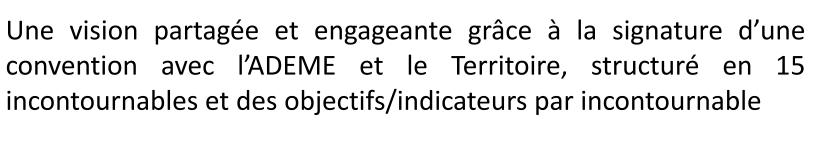
Zoom sur les 3 objectifs prioritaires – état d'avancement -5-

Le pilotage de la démarche

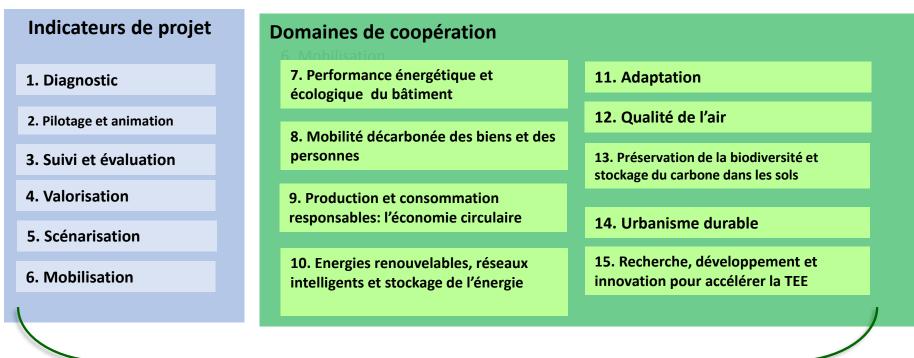


Le Contrat d'objectifs territorial pour l'amplification de la Troisième Révolution Industrielle (COT TRI):

- SyMPaC PAYS DU CALAISIS
- Est un dispositif d'accompagnement de l'ADEME (mais également cofinancé par la Région HdF/FRATRI)
- Est porté politiquement et techniquement par le SyMPaC (3 EPCI, 52 communes pour 155 000 habitants).
- Constitue un document stratégique et opérationnel pour une durée de **3 ans**. (1/01/2021 31/12/2023)
- Est considéré comme un véritable « booster », le COT TRI du Pays du Calaisis a pour objectif majeur de confirmer l'exemplarité du territoire à porter une stratégie intégrée de transition énergétique et écologique, dont les retombées seront bénéfiques pour tous.







OBJECTIFS CONTRACTUELS

DES INDICATEURS SONT DÉFINIS POUR CHAQUE DOMAINE DE COOPÉRATION.

LE BONUS DE L'ANNÉE 3 DÉPEND DU NIVEAU D'ATTEINTE DE CES OBJECTIFS



Convention <u>finançant</u> l'animation (ingénierie), la communication les études et les AMO:

- 1ère et 2ème année: aide forfaitaire de 270 000 €
- 3ème année: maximum 1€ hab, aide <u>conditionnée à l'atteinte des</u> <u>objectifs contractuels:</u>
 - A minima, 60 % de chaque objectif doit être atteint.
 - Les 3 objectifs prioritaires doivent être atteints à 100%

.... Soit 422 371 € sur 3 ans.

ARTICULATION DES DISPOSITIFS: LE COT TRI du Pays du Calaisis est piloté en lien étroit avec les différents projets de territoire, principalement:

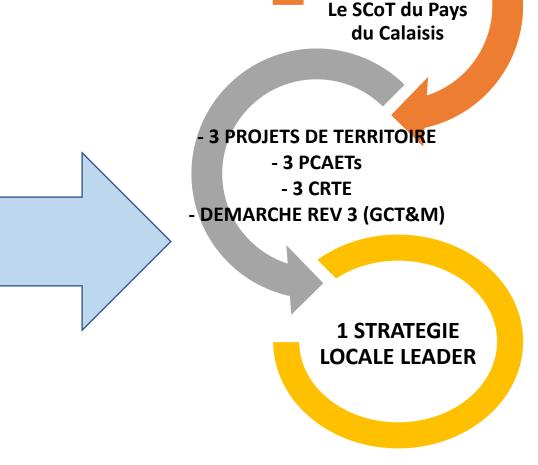


COT TRI DU PAYS DU CALAISIS:

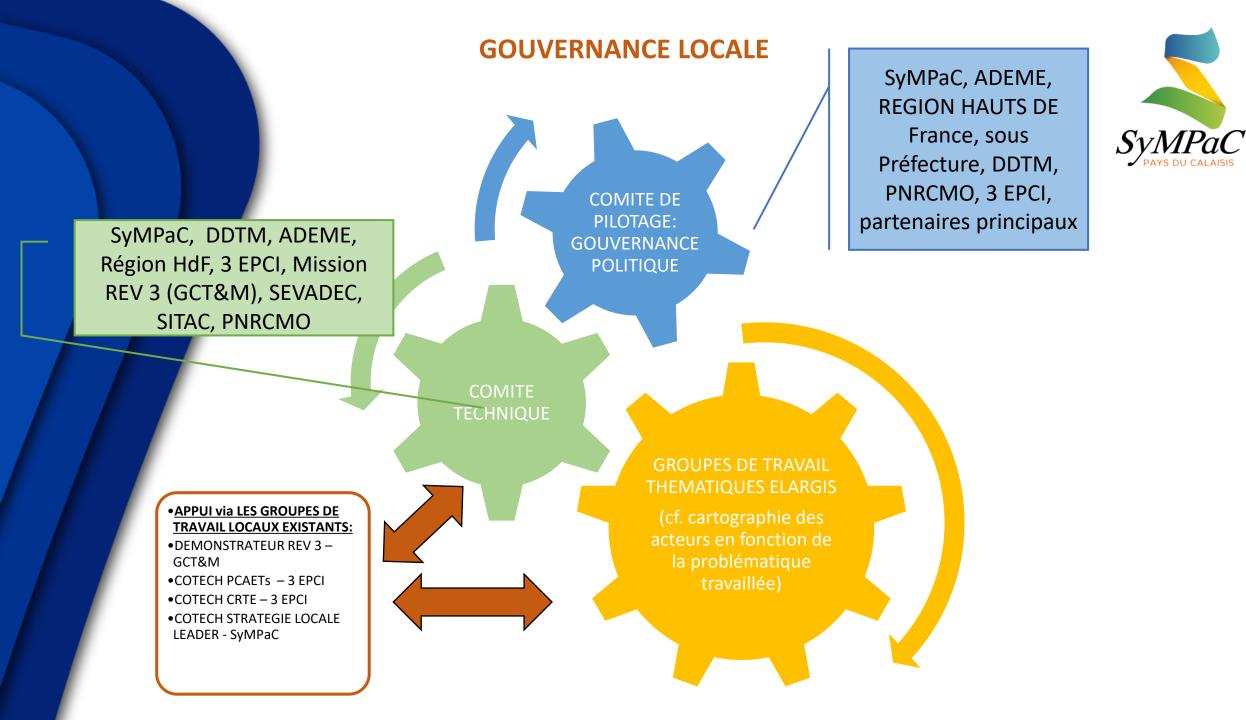
Enjeux de/d':

- Mobilisation, de communication,
- Articulation, de coopération/ mutualisation entre les différents périmètres d'intervention,
- Décloisonnement des politiques sectorielles

... Recherche d'efficience pour atteindre les 9 objectifs contractuels sur la TEE/TRI



SRADDET





LES ORIENTATIONS RETENUES PAR GCT&M DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DE SA STRATÉGIE REV 3

TRANSVERSAL

STRATÉGIE ET PILOTAGE

COOPÉRATION AVEC LES ACTEURS ÉCONOMIQUES ESS et acteurs industriels

THÉMATIQUE

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU BÂTI

DÉVELOPPEMENT DES ENR&R

ECONOMIE CIRCULAIREEIT et ESS

FILIÈRES DE CARBURANTS ALTERNATIFS

NON

ALIMENTATION ET CIRCUITS COURTS

PORT DE CALAIS

URBANISME DURABLE



OBJECTIFS CONTRACTUELS (ET PRIORITAIRES) DU TERRITOIRE DU PAYS DU CALAISIS A 3 ANS

 1500 rénovations réalisées après avoir été conseillé par les EIE/GUH et/ou accompagné par le SPEE

rev3

RENOVATION ENERGETIQUE



• **50** Km de linéaire d'aménagements cyclables pérennes réalisés

MOBILITE DECARBONNEE



Mise en œuvre d'un
 REseau de Lutte contre
 le Gaspillage
 ALimentaire (REGAL)



ECONOMIE CIRCULAIRE



 Contractualiser un Contrat d'Objectifs Territorial pour les énergies renouvelables avant 3 ans couvrant l'ensemble du territoire



ENR & R, STOKAGE DE L'ENERGIE



 Réaliser 10 actions d'adaptation

ADAPTATION AU CHANGMEMENT CLIMATIQUE



• 50 % des écoles du territoire ayant engagé une action d'amélioration de la qualité de l'air, au-delà de la réglementation (référentiel ECOL'AIR)

PRESERVATION DE LA QUALITE DE L'AIR



• **50** km de nouvelles haies plantées

BIODIVERSITE ET STOCKAGE CARBONE



• 26 hectares de friches requalifiées



URBANISME DURABLE



 1 protocole de travail mis en place avec un acteur de la RDI en lien avec la(es) collectivités(s)



RECHERCHE, DEVELOPPEMENT ET INNOVATION





4 - ZOOM SUR LES 3 OBJECTIFS PRIORITAIRES:

ETAT D'AVANCEMENT

2021/2023

DOMAINE DE COOPÉRATION N° 1: LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE DU BÂTIMENT

« Construire un plan d'actions pour engager et renforcer la rénovation thermique et environnementale de l'habitat privé et des bâtiments »

AXE 1: LE LOGEMENT RÉSIDENTIEL (OBJECTIF CONTRACTUEL)

AXE 2: LES BÂTIMENTS PUBLICS



AXE 3: LA MONTÉE EN QUALIFICATION DES ARTISANS DU BTP

DC 1: RENOVATION
ENERGETIQUE DES
LOGEMENTS RESIDENTIELS

Ingénierie limitée (conseillers FAIRE)

Manque
d'articulation
avec les
différents
dispositifs relatifs
aux politiques de
l'habitat

Communication disparate et quasi inexistante concernant les relais locaux

Aides locales (GCT&M) OPAH (CCRA et

CCPO)

OBJECTIF CONTRACTUEL PRIORITAIRE

1500 rénovations réalisées après été avoir conseillé par les Conseillers et/ou **FAIRE** accompagné par le SPEE Public (Service Régional de *l'Efficacité* énergétique)

<u>A l'échelle du SyMPaC, l</u>'objectif est de renforcer la lisibilité de l'offre d'accompagnement existant sur le territoire:

- Identifier et articuler les différentes initiatives locales initiées par les différents porteurs de projets,
- Elaborer une stratégie de communication lisible destinée aux relais (agences immobilières, notaires...) et aux cibles. (habitants, TPE/PME...).

<u>1ères hypothèses</u> d'actions portées par les EPCI

Augmenter le temps de conseil du GUH (conseiller(s) FAIRE),

- Harmoniser l'information relatif à l'habitat,
- Mise en œuvre d'animations spécifiques (...)

Hypothèse d'actions dans le cadre de la préfiguration de la démarche REV 3 de GCT&M

- Préfiguration d'un véritable guichet unique de la rénovation énergétique
- Mise en œuvre du dispositif SLIME (lutte contre la précarité énergétique) et accompagnement des copropriétaires

Liens DC 3, DC 4, DC 6, DC 9

QUI MOBILISE T-ON POUR RENFORCER LA LISIBILITE DES **AIDES EXISTANTES?**

CHEFS DE FILE: LES 3 EPCI via leurs politiques respectives

(cf. cartographie des acteurs)

AVEC QUELS MOYENS?

ingénierie - 3 EPCI

- PNRCMO

- SyMPaC

- SPEE

REGION HAUTS DE France **ADEME** ADIL

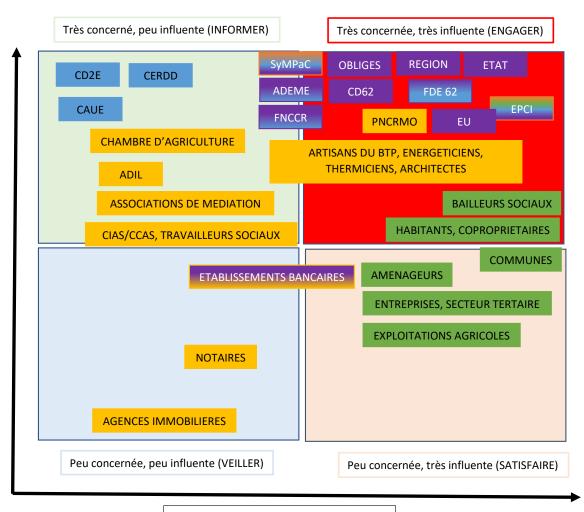
financiers **ADEME** (COTTRI) REGION HAUTS DE France (AAP) **SPEE**

INTERET

△

NIVEAU

Massifier les rénovations énergétiques



NIVEAU D'INFLUENCE

Prescripteurs
Financeurs
Accompagnateurs, partenaires-ressources
Cibles
Relais

PARALLÈLEMENT, LE SYMPAC SE POSITIONNE SUR 2 AUTRES AXES FORTS ET COMPLÉMENTAIRES DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

LA
RENOVATION
DES
BATIMENTS
PUBLICS

Via le déploiement du dispositif ACTEE 2- AAP FNCCR (2021-2023).

Objectif: Accompagner les collectivités du territoire dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie de rénovation des bâtiments publics.

LA MONTEE EN QUALIFICATION DES ARTISANS DU BATIMENT



Via l'accompagnement du CD2E, favoriser la montée en qualification des artisans locaux du BTP.

Objectif: Construire et proposer collectivement un plan d'actions local, coordonné et articulé aux différentes initiatives à venir et en cours (actions du PNRCMO, conventions CMA/CCPO et CCRA, REV 3 GCT&M).

DOMAINE DE COOPÉRATION N° 3: LA PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLE POUR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

« Définir une stratégie visant de nouveaux modes de production et consommation plus responsables en s'appuyant sur les piliers de l'économie circulaire»

Quelques
expérimentatio
ns et actions de
réduction des
déchets
alimentaires
ciblées sur le
territoire mais
restent
marginales,
isolées et peu
accompagnées.

SEVADEC: pilote du PLP local

U

OBJECTIF CONTRACTUEL PRIORITAIRE

Mettre en place 1
REGAL
(Réseau de lutte contre le gaspillage alimentaire)

A l'échelle du SyMPaC:

Coordonner et articuler les actions du territoire afin de réduire le gaspillage alimentaire.

Promouvoir des partenariats locaux dans une logique d'économie circulaire

Les 1ères hypothèses d'actions portées par les acteurs du territoire du Pays du Calaisis:

Assises de l'alimentation (GCT&M) – en cours

- Appel à projet national du Programme National pour l'alimentation (CIAS CCPO) en cours
- Redynamiser le PAT de la CCRA avec une réflexion sur la restauration collective: Création d'une épicerie solidaire itinérante.
- Faire connaître l'offre alimentaire locale et du faire soi-même –
 « Zero gaspi, zero déchets » (CCRA)
- Organisation d'ateliers DIY : gaspillage alimentaire (ULCO) en cours

Hypothèse d'actions dans le cadre de la préfiguration de la démarche REV 3 de GCT&M

Développement d'initiatives autour de la filière textile

- Accompagner les projets d'économie circulaire
- Mettre en place un dispositif d'animation et de sensibilisation à l'EIT, accompagner le développement des démarches EIT

Liens DC 5, DC 7, DC 9

rev3

QUI MOBILISE T-ON afin de mettre en œuvre le REGAL?

CHEF(S) DE FILE: Quid du portage du REGAL?

SEVADEC? SyMPaC?, EPCIs?

Cf. cartographie des acteurs

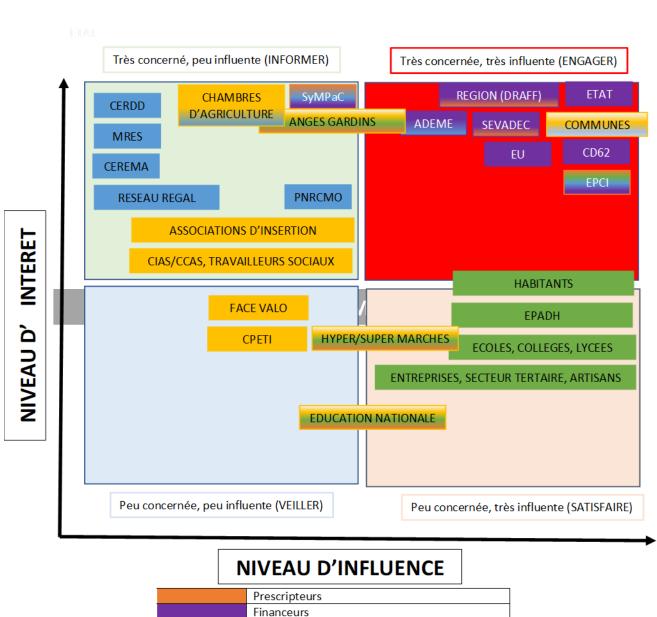
AVEC QUELS MOYENS?

SEVADEC et/ou SyMPaC EPCI?

ADEME
SEVADEC
CERDD
Autres
territoires
porteurs de
REGAL

ADEME
(dispositif
REGAL)
AAP éventuels
Future
stratégie
LEADER?

Vers la réduction du gaspillage alimentaire



Accompagnateurs, partenaires-ressources

Cibles Relais

DOMAINE DE COOPÉRATION N°4: LES ÉNERGIES RENOUVELABLES, LES RÉSEAUX INTELLIGENTS ET LE STOCKAGE DE L'ÉNERGIE

« A partir des besoins énergétiques futurs, identifier les potentialités de développement des ressources locales (ENR &R du territoire) et de leurs valorisations »

DC 4: ENR & R, STOCKAGE

Seule la CCPO est couverte par un COT ENR via le PNRCMO

Ε

Ε

U

Pas d'animation spécifique pour les porteurs de projets sur les 2 autres EPCI

Pas d'étude de programmation énergétique (EPE) à l'échelle de GCT&M

A l'échelle du SyMPaC:

- Déterminer le portage et mise en œuvre d'un COT ENR à échéance 2023.
- Identifier les potentielles pistes de mutualisation (études, animation...)
- Articuler les démarches des 3 EPCI

OBJECTIF CONTRACTUEL PRIORITAIRE

Contractuali ser un COT ENR couvrant l'ensemble du territoire

Les 1ères hypothèses d'actions portées par les acteurs du territoire du Pays du Calaisis:

- Projet de cadastre solaire (GCT&M et CCRA): pistes de mutualisation? à l'échelle du SYMPAC?
- Diagnostics autoconsommations bâtiments agricole (Chambre d'agriculture)
- Mobilisation des agriculteurs au développement du photovoltaïque et étude de faisabilité sur le potentiel de la méthanisation agricole (CCRA)
- Réalisation d'un schéma directeur des réseaux de chaleur de la ville de Calais (Calais)

Hypothèse d'actions dans le cadre de la préfiguration de la démarche REV 3 de GCT&M

EPE, Expérimentation sur le véhicule to grid (stockage du surplus d'énergie), développer les véhicules alternatifs pour les flottes de la collectivité à moyen – long terme, stratégie de développement de l'hydrogène

Liens DC 1, DC 2,

DC 8,

DC 9

QUI MOBILISE T-ON afin de couvrir le SyMPaC d'un COT ENR?

Au préalable, GCT&M pour la mise en œuvre de son EPE

CHEF(S) DE FILE: Quid du portage du COT ENR?

PNRCMO? SyMPaC?, EPCIs?

Cf. cartographie des acteurs

AVEC QUELS MOYENS?

GCT&M (EPE)

PNRCMO et/ou

SvMPaC et/ou

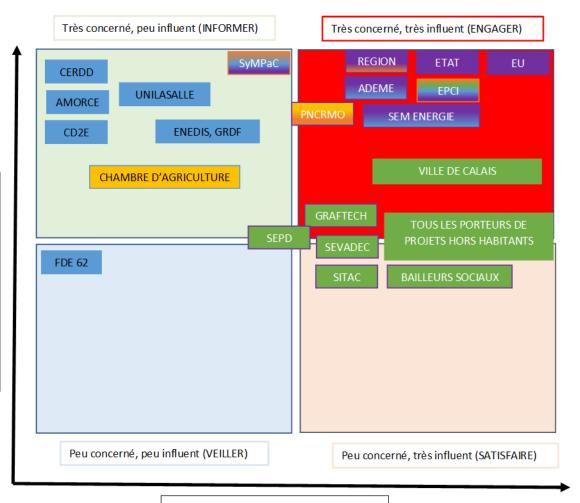
PNRCMO et/ou SyMPaC et/ou EPCI? (COT ENR) ADEME
REGION HAUTS
DE France
CERDD
CD2E
FDE62
CHAMBRE
D'AGRICULTURE

REGION HAUTS
DE France
SEM ENERGIE

INTERET

NIVEAU D'

Développer le recours aux ENR sur le territoire du Pays du Calaisis



NIVEAU D'INFLUENCE

Prescripteurs
Financeurs
Accompagnateurs, partenaires-ressources
Cibles
Relais



DC 9: PILOTAGE

Ε

D

Ε

U

X

la **Avant** du signature COT TRI, Le SYMPAC coopérait avec les acteurs du territoire sur principalement les problématiques du SCoT, du FISAC collectif, et de LEADER

OBJECTIFS A L'ECHELLE DU **SyMPaC**

- Mobilisation (dont le acteurs de la société civile), communication,
- Articulation, coopération/ mutualisation entre les différents périmètres d'intervention,
- Recherche de consensus

... Recherche d'efficience pour atteindre les 9 objectifs contractuels sur la TEE/TRI

A l'échelle du SyMPaC:

- Refonte du site internet (d'un site institutionnel à un site ressources/TEE-TRI) - http://www.pays-du-calaisis.fr/
- Cartographier les acteurs sur chaque problématique identifié par domaine d'intervention.
- Réunir les acteurs pour échanger sur les objectifs spécifiques à chaque DC:
- Les enjeux, la stratégie locale à adopter
- Les modalités de mise en œuvre
- Le(s) porteur(s)
- Les périmètres
- L'articulation mutualisation

